Un pas vers l'Europe

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1161

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Apprendre à gérer le conflit

La discussion sur le succès de l'Initiative des Alpes n'est pas épuisée: nous sommes en effet au cœur de la problématique de nos relations avec l'Union européenne.

LES VOTES «INTERNATIONAUX» DE LA SUISSE

Les scrutins populaires dont le résultat influence notre politique étrangère sont rares si l'on ne tient pas compte des initiatives concernant la population étrangère ou les saisonniers.

On n'en recense aucun entre 1980 et 1985.

En 1986, l'adhésion à l'ONU est refusée par plus des trois quarts des votants et par tous les cantons. Les cantons romands ne se différencient pas des alémaniques, sauf le Jura qui enregistre le meilleur score de oui avec 40,2%.

En 1992, le peuple se prononce sur l'adhésion à la Banque mondiale et au FMI; le oui l'emporte avec 55,8% des suffrages exprimés. Tous les cantons romands ont des majorités acceptantes; ils se retrouvent en compagnie de ZH, BE, LU, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SG, GR, AG, TG, TI.

La même année, l'adhésion à l'Espace économique européen est rejetée par 50,3% des votants, 14 cantons et 4 demi-cantons. Les cantons romands sont les seuls à avoir des majorités acceptantes, par ailleurs très larges, en compagnie des deux Bâles.

(*ag*) Notre insertion dans l'Europe n'était pas l'enjeu premier de l'Initiative des Alpes, mais indirectement les questions du transit et du rapprochement européens étaient étroitement liées. L'intérêt du débat est là: un exercice de démocratie directe révèle-t-il un mode de fonctionnement étranger voire incompatible avec celui de l'Union européenne ?

Cette divergence fondamentale serait évidemment résolue si une adhésion ou un traité international, entraînant un transfert partiel de compétences, créait une primauté du droit international, limitant de fait le droit d'initiative, comme c'est le cas à l'intérieur de la Confédération lorsqu'une disposition de droit cantonal, même voulue par le peuple, se heurte au droit fédéral. Mais nous n'en sommes pas là.

La question est de savoir si le transit alpin pose purement un problème écologique ou si le fonctionnement de la démocratie directe et le fédéralisme sont liés à la structure alpine et préalpine du pays. Le lien physique et politique est historiquement évident. On objectera, par exemple, que le droit d'initiative n'a été introduit qu'en 1890; mais il correspondait aussi bien au vœu des petits cantons conservateurs que de la gauche radicale et socialiste. L'initiative populaire constitutionnelle entièrement rédigée fut imposée par les Chambres contre l'avis du Conseil fédéral qui voulait qu'elle ne revête que la forme d'un vœu rédigé en termes généraux. Petits cantons plus gauche contre Conseil fédéral, on n'est pas loin de la composition de la majorité qui a fait aboutir l'Initiative des Alpes.

Tant que l'Union européenne fonctionne sur le mode du jacobinisme français et du libéralisme anglo-saxon, dictant à tous les mêmes règles, quelles que soient les circonstances particulières, il y aura conflit. L'Union n'admet pas ce que nous appelions l'exception légitime, c'est-à-dire le droit pour un pays de faire autrement, pour autant qu'il ne poursuive pas un intérêt égoïste, intéressé, au détriment des autres membres, par effet de concurrence déloyale.

Dans ces conditions les relations conflictuelles entre l'Union et la démocratie directe suisse sont programmées. La fête à Altdorf, le triomphe du Landamann donnant congé aux enfants des écoles pour le lendemain, lundi, comme si un Uranais avait été élu au Conseil fédéral, cette joie de tout un canton avait une forte valeur symbolique. Ce n'était pas un défi à l'Europe mais l'affirmation, basée sur des structures politiques, d'une autre manière de fonctionner.

Rien ne serait plus dangereux dès lors que de se complaire au constat de cette différence historiquement et géographiquement fondée.

La faiblesse de l'Initiative des Alpes, c'est qu'elle impose un traitement différent au camionneur étranger par rapport au camionneur suisse: Bâle – Chiasso, admis par la route; Francfort – Milan, interdit. DP l'a déjà souligné: les voitures suisses et étrangères, et les camions suisses asphyxient plus les Uranais que les camions en transit. S'il faut apprendre à gérer des relations difficiles avec l'Union, la règle de base serait que nous nous appliquions à nous-mêmes ce que nous imposons aux autres. L'Initiative des Alpes ne peut être considérée que comme une étape. S'il y a large accord pour protéger les populations alpines, ce doit être par des mesures non discriminatoires. De même, DP l'a suffisamment souligné, la règle des 28 tonnes n'est pas crédible.

Il faut donc rouvrir le dossier, préparer des concessions réciproques, bannir les inégalités de traitement suisses–étrangers. Ce sera une persuasion très difficile à mener. On mesurera à cette aune la maturité des associations et des syndicats, spécialisés dans le transport ou l'écologie: sauront-ils dépasser le corporatisme et l'idéologie ?

La démocratie directe, c'est nouveau, doit être gérée aussi en fonction de notre politique extérieure. Apprentissage difficile. Dans les relations conflictuelles avec l'Europe, générées par les différences de régime politique, tous les obstacles artificiels, discriminatoires devraient être éliminés par autodiscipline. Il y a eu le lendemain de joie, de fête, les jérémiades et les coups de gueule. Politiquement on ne peut en rester là. ■

Un pas vers l'Europe

(*réd*) C'est Gret Haller, la socialiste bernoise présidente du Conseil national, qui l'a relevé lundi du haut de sa tribune: l'acceptation de l'Initiative des Alpes va contribuer à faire basculer la majorité alémanique qui avait rejeté la participation suisse à l'Espace économique européen.

La question de la libre circulation des marchandises avait pesé de tout son poids dans le vote du 6 décembre. Cette question partiellement réglée, et pour autant que la solution voulue par la Suisse soit finalement admise par l'Union européenne, c'est un sérieux motif de rejet qui disparaît. ■